

LA FORMATION SYNDICALE FÉDÉRALE

2022

« Savoir c'est s'émanciper. »

Benoît Frachon

Quel que soit le gouvernement en place, nous avons et aurons toujours à défendre nos droits individuels et collectifs contre les attaques qui visent à les affaiblir, voire à les éradiquer.

Cette défense de nos intérêts, quels que soient l'employeur-se et le statut dans le travail, ne peut donc être effective sans deux préalables. D'une part, notre syndicalisme doit créer les conditions de la pensée collective, celles du débat organisé pour permettre l'action revendicative du plus grand nombre. D'autre part, chaque syndiqué-e, quel que soit son niveau de responsabilité dans l'organisation, doit pouvoir disposer des outils pour pouvoir intervenir à tous les niveaux de ce processus, et ce, quelle que soit la situation.

En effet, l'efficacité, la force de la CGT reposent sur le nombre et l'investissement de ses syndiqué-es et sur leur capacité à agir collectivement dans ce contexte d'affrontement d'intérêts opposés. Cela nécessite que tout-e syndiqué-e, dès son adhésion, se voie proposer un cursus de formation syndicale de la CGT. **Des syndiqué-es formés sont des syndiqué-es outillés pour argumenter, mener la bataille des idées et la démarche syndicale revendicative de la CGT**, maîtriser leurs mandats et

ainsi faire face aux combats qui les opposent au patronat et aux pouvoirs publics.

Chaque syndiqué-e, en concertation avec son syndicat, peut construire son parcours de formation syndicale.

Il vise à donner à tous nos syndiqué-es des points de repères communs dont la base est constituée de nos orientations, nos statuts et règles de vie. Nous voulons cultiver l'identité CGT autour de nos valeurs et de notre démarche revendicative.

»

Benoît Frachon

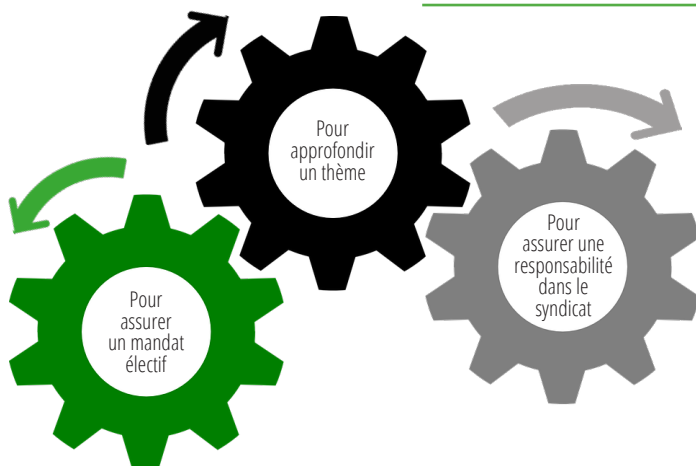
Ce parcours s'appuie sur différentes formes de formations qui sont détaillées plus loin dans ce livret. Celles-ci peuvent être dispensées par les syndicats, les Unions Locales, les Unions Départementales, les Fédérations, la Confédération, l'UGICT* et l'UFSE*. Pour finir, ce *Courriel* présente le calendrier et le contenu du plan fédéral de formations.

*UGICT : Union Générale des Ingénieurs Cadres et Techniciens

*UFSE : Union Fédérale des Syndicats de l'État



Le nouveau parcours du·de la syndiqué·e



OUTILLER À LA RESPONSABILITÉ

ACTEUR·TRICE TOUTE SA VIE

OUTILLER AU MANDAT

Secrétaire général·e*
Collectif de direction*
Formateur·trice
Délégué·e syndical·e
Politique financière
Qualité de vie syndicale*

IMPULSER
la démarche de la CGT**

DÉVELOPPER
la CGT**

PARTICIPER
à la vie de la CGT**

CHSCT*, CSE**, CSSCT**,
CAP, CSA et formations
spécialisées*...
Conseiller·e prud'homme
Conseiller·e du·de la salarié·e
Défenseur·se syndical·e**
Administrateur·trice
du·de la salarié·e
CPAM, URSSAF, CAF**

S'IMPLIQUER DANS LA CGT

Pour tous les syndiqué·es, dès l'adhésion***

DÉCOUVRIR LA CGT

Pour tou·tes les salarié·es***

* Formation réalisée par la FERC

** Formation réalisée par les UL et UD

*** Formation réalisée par les syndicats et UL

www.formationsyndicale.cgt.fr



Venez vous informer!

 **Si vous ne pouvez pas venir, consultez la formation en ligne**

Réunion d'information sans obligation d'achat, sans abonnement, sans engagement, sans conservateur!

www.cgt.fr 



L'architecture de formation syndicale de la CGT est composée de **trois familles de formations complémentaires, qui ne peuvent être réalisées indépendamment...**

Être acteur·trice toute sa vie

Une colonne vertébrale indispensable pour tou·tes constituée par les formations dites générales.

Il s'agit de donner à tou·tes nos syndiqué·es des bases solides et partagées par tou·tes. **L'accès à une culture générale syndicale est indispensable** pour être acteur·trice dans la bataille des idées, en connaissant mieux le fonctionnement de la société et du monde dans lequel nous évoluons.

La CGT veut des syndiqué·es auteur·trices, acteur·trices et décideur·ses dans l'organisation. Cela nécessite de connaître nos modes de fonctionnement et nos règles de vie basés notamment sur la démocratie et le fédéralisme.

Équiper pour le mandat

Former pour assurer pleinement un mandat donné par le syndicat, dans ou hors de l'entreprise.

Être élu·e CSE dans l'entreprise, aux futurs CSA, conseiller·e du salarié·e ou mandaté·e par la CGT dans un organisme interprofessionnel, cela ne s'improvise pas. Bien sûr il y a la transmission par ceux qui occupent déjà ou ont assuré le même mandat ; mais cela ne suffit pas.

La formation au mandat permet d'aborder les savoirs nécessaires, ainsi que la conception que porte la CGT... En résumé ce qu'attend la CGT de sa représentation dans les instances ou organismes concernés.

Équiper pour la responsabilité

Former pour participer à la vie de l'organisation dans une responsabilité.

Les militant·es qui s'impliquent dans le fonctionnement de la CGT à quelque niveau que ce soit (Union locale, Union départementale, Comité régional, Fédération ou Confédération) permettent d'assurer le lien indispensable entre les syndiqué·es, et d'impulser partout la mise en oeuvre de notre démarche syndicale vers les salarié·es.

Chaque prise de responsabilité doit s'accompagner d'une formation qui permet de connaître nos pratiques et d'être plus efficaces.



**Inscrivez-vous à ces formations !
Faîtes-les connaître aux syndiqué·es !**

« Ce qui manque à l'ouvrier, c'est la science de son malheur ; c'est connaître les causes de sa servitude, c'est de pouvoir discerner contre quoi doivent être dirigés ses coups. »

Les démarches

Qui finance les différents frais ?

La formation est un investissement pour l'avenir, un enjeu de société pour toutes les travailleuses. C'est pourquoi l'ensemble des frais de formation, y compris transport, hébergement et restauration est pris en charge par les organisations syndicales de la CGT. Attention, il peut rester des frais à la charge du syndicat !

Le-la syndiqué-e qui participe à une formation FERC n'a donc aucun de ces frais à payer. Généralement, il-elle doit avancer les frais de transport qui lui sont remboursés sur place.

Pour les salarié-es relevant du droit public, le salaire reste à la charge de l'employeur-se.

Dans le secteur privé, le maintien de salaire est de droit. L'employeur-se peut déduire le montant correspondant de sa cotisation (0.016 % de la masse salariale) pour le fonds paritaire à la formation syndicale.

Formations UFSE

L'UFSE (Union Fédérale des Syndicats de l'Etat) finance intégralement les formations qu'elle organise. >> **Voir le site www.ufse.fr**

Formations UGICT et formation générale CGT

Il faut prendre contact directement avec l'UGICT et vos UL et UD. Parfois, il est demandé une participation financière au syndicat.

La plupart des UL et des UD proposent des plans de formation qui sont à destination des syndicats pour diffusion auprès des syndiqué-es.

N'hésitez pas à les contacter pour plus d'informations.

LES FORMATIONS ORGANISÉES PAR LA FERC AU CENTRE DE FORMATION BENOÎT FRACHON :

80 % des frais sont pris en charge par « la CGT formation syndicale » (confédération). Les 20 % restant sont partagés entre :

➔ La fédération pour les stages se déroulant à Courcelle qui prend en charge le forfait pédagogique et l'organisation syndicale.

➔ Les Unions nationales et/ou les syndicats financent une partie des frais de participation à l'hébergement et à la restauration. **Aussi, nous exigeons pour toute participation à un stage, la validation du syndicat et de l'Union.**

La FERC prend en charge la totalité des frais liés aux formations d'accueil qu'elle organise notamment dans le complexe de Montreuil.

. Une formation vous intéresse ?

. Votre syndicat veut en organiser une mais n'a pas les moyens financiers ?

CONTACTEZ LA FERC !



Qui doit faire quoi ?

Entre 2 et 3
mois avant

Le·la syndiqué·e

Envoie sa fiche
d'inscription
validée par son
syndicat (ou
union) à la
Fédération

Fait une
demande
d'autorisation
d'absence pour
formation
économique,
syndicale et
sociale

S'engage
à suivre la
formation

Entre 2 et 3
mois avant

Le syndicat ou l'union de syndicats

Valide
l'inscription
auprès de la
Fédération

S'engage à
régler les frais
inhérents à la
formation

Veille à la
participation
du·de la
syndiqué·e

A partir d'1
mois avant

La Fédération

Envoie la
confirmation au·à
la syndiqué·e

Veille à la
tenue du dossier
administratif en
vue d'un contrôle
éventuel

Avant la formation

Modèle de lettre

Les demandes de congés de formation économique, sociale et syndicale

Le congé est accordé sur demande des salarié·es. Il est de droit.

La demande doit être faite par écrit et sur papier libre au·à la chef·fe de service ou au·à la directeur·trice ou à l'employeur·se le plus tôt possible et au moins 30 jours avant le début de la formation. **Attention ! C'est le ou la syndiqué·e qui doit faire cette démarche**

Dans la Fonction publique, contrairement aux demandes d'autorisation d'absence pour des réunions syndicales, toute demande de convocation par votre hiérarchie est un abus de pouvoir

Par contre, à la fin du stage, il sera remis un certificat de présence à tous les stagiaires que ceux-ci et celles-ci remettront à leur hiérarchie.



Le congé est réputé accordé :

- en l'absence de réponse au plus tard **15 jours avant le début du stage, dans la Fonction publique.**

- **8 jours après la demande s'il n'y a pas de réponse, dans le secteur privé.**

Dans le secteur privé vous devez vous assurer que votre demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception.

Nom Prénom

Adresse professionnelle

Adresse personnelle

Date

à monsieur ou madame le/la directeur·rice
Entreprise ou administration
Adresse

Objet : demande de congé de formation économique, sociale et syndicale.

Madame ou Monsieur,

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'établissement (de l'entreprise) du (mettre date) au (mettre date) conformément (mettre la mention appropriée 1 ou 2) :

1) aux articles L.2145-5 et suivants du Code du Travail, (pour le secteur privé)

2) au décret n° 84-474 du 15 juin 1984 (pour la fonction publique d'État)

en vue de participer à un stage de formation économique, sociale et syndicale, organisé par « La formation syndicale CGT » (ou l'institut de...) qui est un organisme agréé.

Cette formation aura lieu (mettre le lieu)

Je vous ferai parvenir un certificat de présence à l'issue du stage.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, madame ou monsieur la/le directrice·eur, l'expression de mes sentiments distingués.

Signature

Le centre de formation syndicale de la CGT Benoît Frachon

La majorité des formations organisées par la fédération se déroulent au **centre de formation syndicale de la CGT Benoît Frachon**.

Il est situé dans la région Île-de-France sur la commune de Gif-sur-Yvette (91), au lieu-dit de Courcelle.



Depuis Paris

Prendre la ligne **RER B**

Direction « **St-Rémy-Les-Chevreuse** »

Durée du trajet : 1h environ
Descendre à la station
Courcelle-sur-Yvette

Depuis la gare TGV de Massy

Prendre la ligne **RER B**

Direction « **St-Rémy-Les-Chevreuse** »

Durée du trajet : 20 mn environ
Descendre à la station
Courcelle-sur-Yvette

RER B



Par Avion

Arrivée à Roissy

Prendre la ligne **RER B**

Direction « **St-Rémy-Les-Chevreuse** »

Durée du trajet : 1h15 environ
Descendre à la station
Courcelle-sur-Yvette

Arrivée à Orly

Prendre **Orlyval** jusqu'au RER "Antony "

Prendre laligne **RER B**,

Direction « **St-Rémy-Les-Chevreuse** »

Durée du trajet : 30 mn environ
Descendre à la station
Courcelle-sur-Yvette

À la station Courcelle, prendre le passage souterrain, puis continuer jusqu'au 12 de la Rue Fernand Léger.

Formations FERC

Formation syndicale, Journées d'étude, journées d'information

La fédération co-construit, avec les syndicats, les collectifs locaux, et sur leur demande, des formations ou des journées d'étude ou d'information, qui peuvent avoir lieu à Courcelle ou en territoire.

Pour cela, une condition indispensable.

Les syndicats ou les collectifs doivent :

- définir leurs besoins
- fixer leurs objectifs
- trouver un lieu de formation
- garantir la présence d'un nombre minimum de stagiaires pour une bonne dynamique de stage.

Les thèmes retenus peuvent porter sur :

- les conditions de l'exercice d'un mandat, de responsabilités en général ;
- l'animation collective d'un syndicat ;
- la politique financière, vie syndicale ;
- l'approfondissement d'un thème revendicatif ;
- les retraites et pensions ;
- le travail, la santé, les conditions de travail..



La FERC forme les élu-es et mandaté-es CSSCT ou CHSCT, avec un financement par l'employeur-se privé et public. Ces journées peuvent aussi se tenir à Montreuil ou en territoire.



Formations « S'impliquer dans la CGT » en direction des syndiqué·es de la région parisienne



13 et 14 janvier 2022
10 et 11 mars 2022
16 et 17 juin 2022
20 et 21 octobre 2022



Publics concernés

- . Syndiqué·es de la région parisienne
- . Nouveau·elles syndiqué·es
- . camarades qui n'ont jamais suivi de formation syndicale.

Objectifs

Découvrir physiquement la CGT, se sentir chez soi à la CGT, connaître sa démarche pour y prendre toute sa place.

Cette formation d'accueil n'est qu'une des facettes de l'accueil qu'est en droit de recevoir tout·e nouveau·elle syndiqué·e à la CGT, quels que soient son âge, son expérience syndicale, professionnelle, ses mandats... **La FERC encourage vivement chaque nouveau·elle syndiqué·e à suivre cette formation.**

Elle se situe après l'accueil dans le syndicat, étape essentielle pour connaître ses attentes, ses besoins, ses envies d'engagement et d'investissement et lui permettre de prendre toute sa place dans son syndicat, dans la CGT.

Elle ne se substitue pas à une formation courte apportant des éléments ponctuels, techniques correspondant à chacun des secteurs professionnels de la FERC (statuts, code du travail, les CCN, les IRP...).

Pas de cours magistraux dans ce stage ! Non, **le nouveau ou la nouvelle syndiqué·e est au cœur de la formation, c'est lui/elle qui enquête. C'est lui/elle qui fait découvrir aux autres. C'est lui/elle qui va à la rencontre, qui interroge.** Et elles sont nombreuses, les rencontres ! L'URIF, la fédération, l'IHS, l'Avenir social, Indécosa, le DLAJ*, les collectifs fédéraux et confédéraux...



* **URIF** : Union Régionale d'Ile de France

* **IHS** : Institut d'Histoire Sociale

* **Avenir social** : Association de solidarité de la CGT

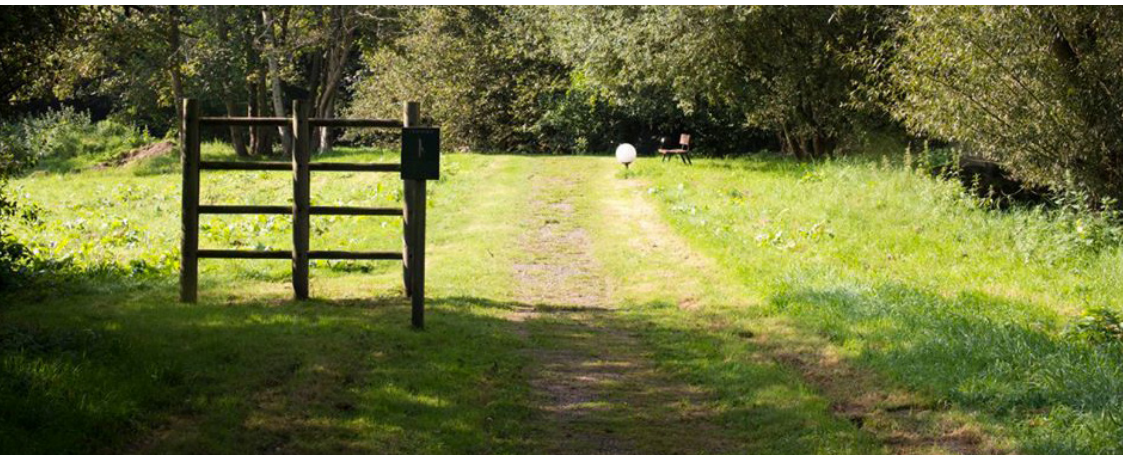
* **Indécosa** : Institut de Défense des Consommateurs salariés

* **DLAJ** : Droit Liberté et Action Juridique



COMPLEXE
CGT
MONTREUIL

Formations au Centre Benoît Frachon



POLITIQUE FINANCIÈRE / VIE SYNDICALE

10 au 14 janvier 2022



Publics concernés

- . Dirigeant-es en charge de la vie syndicale ou de la politique financière d'une organisation fédérée

Objectifs

- . Identifier les fonctions principales de la vie syndicale et de la politique financière
- . Établir un état d'organisation
- . Construire un plan de syndicalisation
- . Construire une politique financière en support de l'activité syndicale et revendicative

PÉDAGOGIES CRITIQUES

10 et 11 janvier 2022



Publics concernés

- . Militant-es syndicaux-ales

Objectifs

- . Renforcer le syndicalisme CGT dans l'Éducation et construire le projet d'école et de transformation de la société de la CGT
- . Apporter des outils pour répondre aux enjeux de perte de sens dans le métier d'enseignant-e et de formateur-trice
- . Lier ces outils aux revendications

FEMMES-MIXITÉ FS FORMATEUR·TRICES

17 au 21 janvier 2022



Publics concernés

- . Militant·es de collectifs femmes-mixité FERC et organisations fédérées

Objectifs

- . Construire la fédéralisation des stages créés par la Collective
- . Former de nouveaux et nouvelles formateur·trices pour animer les stages fédéraux sur les thématiques égalité femmes-hommes et lutte contre les violences sexistes et sexuelles

ENQUÊTES CONSCIENTISANTES

24 au 28 janvier 2022



Publics concernés

- . Militant·es syndicaux·ales

Objectifs

- . Découvrir et expérimenter des formes d'enquêtes particulières, celles issues de l'éducation populaire permettant d'aller aux contacts des salarié·es, des syndiqué·es de la structure et visant à la prise de conscience par les personnes elles-mêmes de leurs conditions de travail
- . Questionner les différents usages de la production des enquêtes
- . Construire des revendications en s'appuyant sur les parcours, les témoignages et les analyses des personnes elles-mêmes
- . Renouveler ses pratiques syndicales
- . Aller à la rencontre des salarié·es en utilisant des outils efficaces
- . Mettre en place sa propre enquête

TRAVAIL SANTÉ NIVEAU 1 ÊTRE UN·E ACTEUR·TRICE SYNDICAL·E DES CONDITIONS DE TRAVAIL

07 au 11 février 2022
07 au 10 juin 2022



Publics concernés

- . Militant·es syndicaux·ales

Objectifs

- . L'objectif est d'approfondir la connaissance et la maîtrise des outils syndicaux en termes de conditions de travail
- . S'approprier les principes et les acteur·trices de la prévention sur les lieux de travail pour répondre aux sollicitations des salarié·es
- . Anticiper et prévenir toute modification des organisations du travail ayant un impact sur la santé des travailleur·ses

**METTRE L'ACTION
SYNDICALE AU COEUR
DES IRP
(CSE DE MOINS DE
50 SALARIÉ·ES)**

28 fév. au 04 mars 2022



Publics concernés

. Élu·es et mandaté·es du secteur privé dans les entreprises soumises au code du travail

Objectifs

- . Connaître et savoir utiliser la charte élu·es et mandaté·es
- . Outiller les élu·es et mandaté·es au mandat
- . Le rôle du·de la délégué syndical·e
- . La négociation dans l'entreprise en présence d'un·e délégué·e syndical·e (accord d'entreprise, NAO)
- . Rôles et missions du CSE : porter les réclamations, saisir l'inspection du travail, alerte « libertés fondamentales », santé au travail, consultations obligatoires (inaptitude, licenciements collectifs)

**CHSCT :
COMMENT DÉVELOPPER
UNE STRATÉGIE CGT
AU SEIN DES CHSCT/CSSCT**

30 mars au 1^{er} avril 2022



Publics concernés

. Mandaté·es CHSCT/CSSCT

Objectifs

- . Quelle conception du mandat CHSCT ?
- . Mettre en oeuvre la démarche de la CGT en matière d'HST
- . Les niveaux de prévention des risques professionnels et la démarche travail. Accidents du travail, dont les RPS.
- . Comment faire vivre l'instance CHSCT ?
- . Comment intervenir efficacement en séance ?
- Quels outils et moyens pour identifier les risques et réagir efficacement.
- . Comment contourner les « entraves » ?
- . Comment construire et nourrir le rapport de forces ?

JURIDIQUE PUBLIC-PRIVÉ NIVEAU 1

23 au 25 mai 2022



Publics concernés

- . Agent-es public-ques titulaires et non titulaires
- Salarié-es du secteur privé

Objectifs

- . Permettre aux camarades du secteur public d'appréhender le droit du travail et aux camarades du secteur privé d'appréhender le droit public
- . Connaître les droits, quelle que soit notre organisation fédérée
- . Suivre et accompagner en tant que syndiqué-e une procédure contentieuse devant la juridiction administrative

ANIMER ET DIRIGER UN SYNDICAT OU UNE GROSSE SECTION

30 mai au 03 juin 2022



Publics concernés

- . Dirigeant-es et futur-es dirigeant-es d'un syndicat ou d'une grosse section syndicale

Objectifs

- . Renforcer le syndicalisme dans l'Éducation, la Recherche, la Formation professionnelle, l'Animation, le Sport et la Culture, en développant la qualité de vie syndicale
- . Porter un discours cohérent co-construit par tous et toutes
- . Renforcer la cohésion et la cohérence de l'organisation fédérée
- . Assurer dans de bonnes conditions son mandat
- . Porter la parole de son organisation syndicale
- . Co-construire la position élu-e CGT & syndicat
- . Identifier le rôle des animateur-trices d'un syndicat
- . Identifier quelques techniques, outils et points d'appui pour exercer son mandat
- . Construire un dossier, l'argumenter...

SECTEUR ANIMATION

07 au 10 juin 2022



Publics concernés

- . Syndiqué-es de la branche animation

Objectifs

- . Connaître ses droits, la CCN
- . Utiliser la CCN avec focus sur des points particuliers (animateur-trices technicien-nes, avenant 182, etc.)
- . Économie du secteur associatif (financement, mise en concurrence, appel à projet, DSP...)
- . Développement du syndicalisme, syndicalisation, aller à la rencontre des salarié-es dans le secteur de l'animation

CSA

13 au 17 juin 2022

12 au 16 sept. 2022

12 au 16 déc. 2022
(à confirmer)



Publics concernés

- . Futur·es élu·es aux élections professionnelles de la FP

Objectifs

- . Connaître et savoir utiliser la charte élu·es et mandaté·es
- . Porter la parole de son OS, représenter les salarié·es
- . Co-construire la position CGT élu·e & syndicat
- . Identifier le rôle de l'élu·e et du/de la mandaté·e CGT
- . Identifier quelques techniques, outils et points d'appui pour exercer son mandat
- . Construire un dossier, une défense, l'argumenter...
- . Rôles et missions du CSA

RECOURIR AU DROIT ADMINISTRATIF - JURIDIQUE PUBLIC - NIVEAU 2

19 au 23 sept. 2022

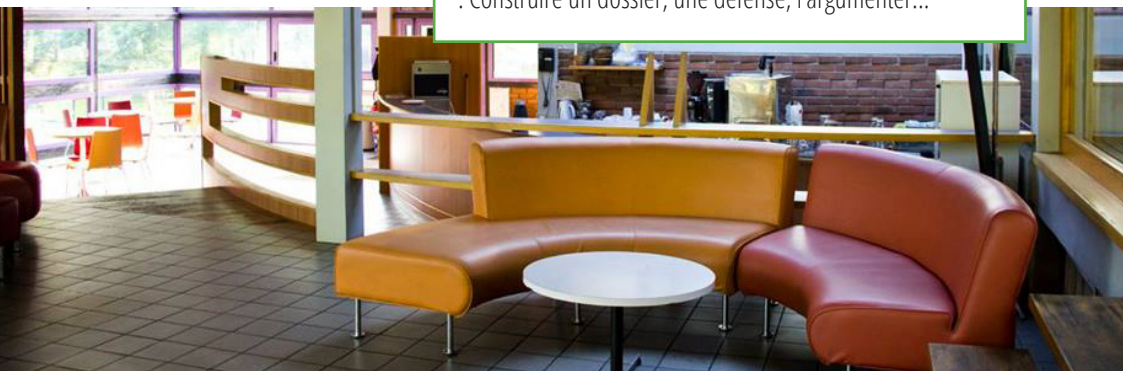


Publics concernés

- . Camarades en charge de la défense individuelle des agent·es public·ques

Objectifs

- . Permettre un travail commun entre les défenseur·ses des différentes OS de la FPE
- . Porter une démarche et une procédure juridique cohérentes coconstruites par tous et toutes
- . Construire par l'intermédiaire des défenseur·ses syndicaux·ales les revendications et la prise en compte de nécessaires évolutions législatives et/ou réglementaires au regard de la jurisprudence
- . Répondre aux besoins et attentes des salarié·es
- . Assurer dans de bonnes conditions l'activité de défense juridique
- . Construire un dossier, une défense, l'argumenter...



**TRAVAIL SANTÉ NIVEAU 2
ÊTRE UN·E MILITANT·E,
ÉLU·E, MANDATÉ·E
TRAVAIL SANTÉ**

07 au 10 nov. 2022



Publics concernés

. Militant·es du travail ayant déjà suivi un stage de travail-santé Niveau 1.

Objectifs

- . Nourrir l'activité fédérale et confédérale
- . Mettre en oeuvre les repères fédéraux et les résolutions confédérales
- . Favoriser le travail en réseau au niveau syndical, professionnel et interprofessionnel
- . Analyse pluridisciplinaire des situations de travail :
 - >> le nouveau visage du travail
 - >> approfondissement du concept travail marchandise
 - >> les dégâts de l'évaluation (ou du reporting) (industriels, économiques et sanitaires)
- . Apporter des réponses juridiques dans le domaine travail-santé
- . Assurer un mandat CHSCT/CSSCT

**UTILISER LE DROIT
COMME OUTIL DE
L'ACTION SYNDICALE
JURIDIQUE PRIVÉ
NIVEAU 2**

07 au 10 nov. 2022



Publics concernés

. Élu·es et mandaté·es, défenseur·ses syndicaux·ales, conseiller·es du/de la salarié·e, responsables juridiques

Objectifs

- . Adopter une démarche CGT de militant·es du droit
- . Privilégier le rapport de force syndicale
- . Connaître les règles issues des ordonnances Macron
- . La phase précontentieuse
- . Orienter vers la juridiction compétente (Tribunal judiciaire, CPH, etc.)
- . Savoir lire la jurisprudence
- . Construire collectivement un dossier devant le CPH

**TRAVAIL SANTÉ
FORMATION SPÉCIALISÉE
CHSCT/CSSCT LONGUE :
FORMATION DE BASE
+ FORMATION SPÉCIALISÉE
CHSCT/CSSCT COURTE**

12 au 16 déc. 2022
(à confirmer)



Publics concernés

. Mandaté·es nouvellement investis dans un mandat CHSCT/ CSSCT n'ayant pas suivi autre formation Travail-Santé

Objectifs

- . Outiller les nouveaux-elles élu·es
- . Mettre en lien nos conditions de travail et l'impact sur la santé
- . Permettre d'acquérir des réflexes et connaître des outils, les démarches pour agir. Quelle conception du mandat CHSCT ? Mettre en oeuvre la démarche de la CGT en matière d'HSCT
- . Les niveaux de prévention des risques professionnels et la démarche travail. Accidents du travail, dont les RPS.
- . Comment faire vivre l'instance CHSCT ? Comment intervenir efficacement en séance ?
- . Quels outils et moyens pour identifier les risques et réagir efficacement. Comment contourner les « entraves » ?
- . Comment construire et nourrir le rapport de forces ?

**TRAVAIL SANTÉ
FORMATION DE BASE :
INITIATION À
LA DÉMARCHE TRAVAIL.
POURQUOI AGIR -
COMMENT AGIR ?**

2 jours
(à la demande)



Publics concernés

. Tout public (adhérent·es et sympathisant·es)

Objectifs

- . L'objectif est de fournir des outils pour obtenir des conditions de travail saines. Mener une réflexion sur le travail, la santé, ainsi que les conditions d'un travail émancipateur.
- . Le stage a trois enjeux :
 - >> Réfléchir sur nos conditions de travail
 - >> Mettre en lien nos conditions de travail et l'impact sur la santé
 - >> Permettre d'acquérir des réflexes et connaître des outils, les démarches pour agir.

UTILISER LE STATUT GÉNÉRAL DE LA FPE COMME OUTIL DE L'ACTION SYNDICALE

2 jours
(à la demande)



Publics concernés

. Élu-es et mandaté-es, responsables juridiques ; camarades en charge de la défense individuelle des agent-es public-ques

Objectifs

- . Comprendre la structure et la logique du Statut (Titulaires – contractuel·les).
- >> S'orienter dans le Statut pour construire l'outil juridique en lien avec l'activité syndicale et à la politique revendicative ;
- . Construire ou participer à un DLAJ (y compris UL / UD)
- >> Identifier les zones sensibles de luttes syndicales dans le statut
- >> Porter une démarche et une procédure juridique cohérentes coconstruites au sein du syndicat
- >> Répondre aux besoins et attentes des agent-es
- >> Assurer dans de bonnes conditions l'activité de défense juridique dans la perspective des nouvelles CAP

ÊTRE RESPONSABLE JURIDIQUE DE SON SYNDICAT

2 jours
(à définir / 2ème trimestre 2022)




Publics concernés

. Militant-es en charge (ou appelé-es à la coordonner) de l'activité juridique dans leur syndicat

Objectifs

- . Construire l'outil juridique en lien avec l'activité syndicale et la politique revendicative
- . Orienter les syndiqué-es et le syndicat dans la démarche pré-contentieuse et contentieuse
- . Informer des pré-requis à l'action juridique (rédaction du mandat, conformité aux statuts du syndicat)
- . Assurer le suivi administratif des dossiers juridiques



Régime de protection
sociale des personnels
enseignants



Retrouvez vos garanties sur
www.ag2rlamondiale.fr

**Retrouvez les
régimes prévoyance
et santé pour :**

- Les chefs d'établissement
- Les salariés
- Le personnel enseignant



AG2R LA MONDIALE
au service de
l'Enseignement Privé

- *Je souhaite m'inscrire à aux formation-s suivante-s
(Je remplis la fiche de pré-inscription de la page 24)
et j'envoie la fiche à mon syndicat*

Numéro	STAGES AU CENTRE BENOIT FRACHON (91)	Dates
01	Politique financière/vie syndicale	10/01 > 14/01
02	Pédagogies critiques	10/01 et 11/01
03	Femmes-mixité FS formateur-trices	17/01 > 21/01
04	Enquêtes conscientisantes	24/01 > 28/01
05	Travail santé Niveau 1 : être un-e acteur-trice syndicale des conditions de travail	07/02 > 11/02 07/06 > 10/06
06	Mettre l'action syndicale au coeur des IRP (CSE de moins de 50 salariées)	28/02 > 04/03
07	CHSCT : comment développer une stratégie CGT au sein des CHSCT/CSSCT	30/03 > 01/04
08	Juridique public-privé Niveau 1	23/05 > 25/05
09	Animer et diriger un syndicat ou une grosse section	30/05 > 03/06
10	Secteur animation	07/06 > 10/06
11	CSA	13/06 > 17/06 12/09 > 16/09 12/12 > 16/12
12	Recourir au droit administratif - juridique public - Niveau 2	19/09 > 23/09
13	Travail santé Niveau 2 : Être un-e militant-e, élu-e, mandaté-e travail santé	07/11 > 10/11
14	Utiliser le droit comme outil de l'action syndicale juridique privé - Niveau 2	07/11 > 10/11
15	Travail santé Formation spécialisée CHSCT/CSSCT longue : Formation de base + Formation spécialisée CHSCT/CSSCT courte	12/12 > 16/12
STAGES à MONTREUIL (93) ou EN TERRITOIRES		
16	S'impliquer dans la CGT (à Montreuil, pour les syndiqué-es de la région parisienne)	13 et 14/01 10 et 11/03 16 et 17/06 20 et 21/10
17	Travail santé (Formation de base) : initiation à la démarche travail. Pourquoi agir - Comment agir ?	2 jours Selon la demande
18	Utiliser le statut général de la FPE comme outil de l'action syndicale	2 jours Selon la demande
19	Être responsable juridique de son syndicat	2 jours A définir

Fiche de pré-inscription

Recommandation	<p>1. Pour toute inscription à l'une de ces sessions de formation, vous devez OBLIGATOIREMENT remplir cette fiche et la renvoyer à la FEREC CGT (ferc@cgt.fr) au moins 5 semaines avant le début de la première session pour laquelle une inscription est sollicitée.</p> <p>2. N'attendez pas la confirmation de votre inscription par la FEREC, pour effectuer votre demande de congé ⁽¹⁾ pour formation syndicale auprès de votre employeur-se ou de votre administration. Il y aura toujours la possibilité de l'annuler même au dernier moment.</p> <p>⁽¹⁾ au moins un mois avant le début du stage, voir les modèles en page 11 et sur le site de la FEREC ou dans le « courriel de la FEREC » spécial formation syndicale</p>
Informations personnelles	<p>Nom : _____ Prénom : _____</p> <p>Adresse : _____</p> <p>Code postal : _____ Ville : _____</p> <p>Tel. : - - - - Age : _____</p> <p>Courriel : _____</p>
Stages souhaités	<p>Numéro et titre du stage :</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p>
Activités Syndicales	<p>. SYNDICAT CGT : _____</p> <p>. MANDAT(s) : <input type="checkbox"/> DP <input type="checkbox"/> CSE <input type="checkbox"/> CHSCT/CSSCT <input type="checkbox"/> CT <input type="checkbox"/> CAP <input type="checkbox"/> CA <input type="checkbox"/> Défenseur-e syndical-e <input type="checkbox"/> Autres (préciser) _____</p> <p>. RESPONSABILITÉS SYNDICALES :</p> <p><input type="checkbox"/> Secrétaire section <input type="checkbox"/> Secrétaire syndicat <input type="checkbox"/> Bureau syndicat <input type="checkbox"/> Trésorier-e <input type="checkbox"/> Autres (préciser) :</p> <p>. FORMATION SYNDICALE DÉJÀ SUIVIE :</p> <p><input type="checkbox"/> Formation d'accueil <input type="checkbox"/> Formation générale Niveau 1 <input type="checkbox"/> Formation générale Niveau 2</p> <p><input type="checkbox"/> Stages spécifiques, lesquels : _____</p>

Le ou la syndiqué-e	Accord du syndicat
<input type="checkbox"/> J'ai envoyé ma demande de congés à mon employeur-se <input type="checkbox"/> Je m'engage à suivre cette formation	<p>Avis : _____</p> <p>Signature et cachet : _____</p>
<p>Date _____</p> <p>Signature _____</p>	Accord de l'union de syndicats
	<p>Avis : _____</p> <p>Signature et cachet : _____</p>

Fiche à renvoyer à : ferc@cgt.fr